



Thierry Valleix

Ingénieur en Agriculture

Expert foncier et agricole

Etudes, conseils et services

En agriculture, environnement et cartographie

Expert près de la Cour d'Appel de Riom

Membre du CNEFAF

**EARL PEYROUT
Impasse des Valades Hautes
19240 VARETZ**

**DEMANDE D'ENREGISTREMENT
POUR L'EXTENSION D'UN ELEVAGE
PORCIN NAISSEUR-ENGRAISSEUR**

**Construction d'un bâtiment de
post-sevrage et engraissement**

PRESENTATION DU PROJET

Novembre 2023

TABLE DES MATIERES

1	DEMANDE D’ENREGISTREMENT	3
1.1	Identité du demandeur	3
1.2	Description, nature et volume des activités.....	3
	Objet de la demande	3
	Description de l’activité	4
1.3	Localisation	4
	Situation cadastrale	5
	Environnement du site.....	5
1.4	Rubrique de la nomenclature des installations classées	6
1.5	Description des bâtiments et installations	7
1.6	Ouvrages de stockage des effluents	9
1.7	Production porcine, productions d’éléments fertilisants et de lisier	10
1.8	Plan d’épandage et bilan de fertilisation	11
1.9	Organisation des épandages	12
	LISTE DES ANNEXES.....	13

1 DEMANDE D'ENREGISTREMENT

1.1 Identité du demandeur

- ◆ Exploitant : EARL PEYROUT
- ◆ Gérants : Monsieur Florian PEYROUT (42 ans)
- ◆ Siège social : Impasse des Valades Hautes – 19240 VARETZ
- ◆ Adresse élevage : Idem siège social
- ◆ Téléphone : 06 78 54 83 85
- ◆ Courriel : peyrou.florian@neuf.fr

- ◆ N°SIRET : 844 196 964 00010

1.2 Description, nature et volume des activités

L'exploitation de l'EARL PEYROUT est spécialisée en production porcine, elle ne comprend aucune terre agricole. Elle a pris la suite en juin 2022, de l'EARL LAC, qui exploitait le site des Valades Hautes selon un arrêté préfectoral du 25 septembre 1998, lui-même complémentaire à un arrêté initial du 7 janvier 1989.

Voir certificat de dépôt d'un courrier signalant le changement d'exploitant en ANNEXE n° 1

L'effectif autorisé par l'arrêté du 25 septembre 1998 s'établit comme suit :

- 130 places de truies ;
- 360 places de post-sevrage (porcelets de moins de 30 kg) ;
- 750 places d'engraissement.

Objet de la demande

L'EARL PEYROUT souhaite procéder à une extension de son élevage de façon à lui donner une configuration permettant d'engraisser la totalité des porcelets nés sur l'élevage, sans augmenter le nombre de truies. Pour cela, la construction d'un nouveau bâtiment est en projet, au nord des bâtiments existants.

Ce projet vise également à améliorer le confort de travail.

Le présent rapport a pour objet de :

- Décrire le bâtiment en projet et la production attendue ;
- Décrire le plan d'épandage ;
- Montrer le respect par l'élevage, dans sa nouvelle configuration, de l'ensemble des règles applicables à une installation classée soumise à enregistrement.

Description de l'activité

Le projet comprend une optimisation des places de post-sevrage et d'engraissement existantes, sans modification notable des bâtiments, en particulier sans modification de leur aspect extérieur. Il existe également une quarantaine de 7 places pour les cochettes entrant dans l'élevage.

Le bâtiment en projet comprendra 90 places de post-sevrage et 250 places d'engraissement.

Les effectifs seront ainsi portés à :

- 126 truies ;
- 4 verrats
- 450 places de post-sevrage ;
- 1000 places d'engraissement ;
- 20 cochettes, dont 7 en quarantaine et 13 en attente de leur première saillie.

L'élevage de truies comprend 64 places de maternités et 100 places de gestantes. Il est conduit en 7 bandes de 16 truies, soit 112 truies présentes, auxquelles s'ajoutent les truies de réformes en attente de départ. Au total, l'effectif maximal de 130 truies et verrats est respecté.

Compte tenu de la configuration décrite ci-dessus, le nombre d'animaux-équivalents objets de la demande découle du tableau ci-dessous :

Catégories d'animaux	Nombre animaux présents	Nombre animaux en projet	Nombre d'animaux après-projet	Equivalence	Animaux-Equivalents
Truies et verrats	130	0	130	3	390
Post-sevrage	360	90	450	0,2	90
Engraissement	750	250	1000	1	1000
Cochettes	20	0	20	1	20
TOTAL	1260	340	1500	/	1500

La demande d'enregistrement porte sur **1500** animaux-équivalents.

La production prévue pour l'élevage après projet sera de **3740 porcs charcutiers**.

1.3 Localisation

Le site d'élevage se trouve à environ 2,6 km à l'ouest du bourg de Varetz, à l'extrémité nord de l'impasse des Valades Hautes, laquelle est desservie par une voie communale qui relie la route départementale n° 901 à Varetz, soit vers l'ouest la route départementale n° 151.

Les coordonnées Lambert 93 du silo-tour situé à proximité immédiate des bâtiments d'élevage sont les suivantes.

X : 575620 m

Y : 6456325 m

Cette situation est illustrée par :

- Une carte de localisation au 1/25000 sur fond topographique IGN ;
- Un plan de situation au 1/3000, sur fond cadastral et orthophoto IGN.

N.B. : A noter que les cartes IGN indiquent un château d'eau à l'emplacement de l'élevage. **Or ce château d'eau correspond en réalité au silo-tour de l'exploitation.** Il n'y a aucune réserve d'eau potable sur le site.

Situation cadastrale

Le site d'élevage est implanté sur sept parcelles appartenant en propre à Monsieur PEYROUT et deux autres en location, toutes sur la commune de VAREZT section B, selon le tableau ci-dessous. Les numéros de parcelles font référence au plan de masse.

N°	Désignation des bâtiments	Numéro parcelle
Parcelles appartenant en propre à Monsieur PEYROUT		
1	Truies en maternité	1618
2	Truies gestantes	335 - 1618
3	Engraissement	335
4	Post-sevrage	334 - 335 - 1831
5	Fabrique d'aliment	335
6	Stockage et matériel	336
9	Projet	334 - 1831
	Fosse à lisier	1619
Parcelles et bâtiments en location		
7	Quarantaine	1585
8	Atelier - stockage	337 - 1585

Environnement du site

Du plan de situation, nous relevons la présence de trois habitations dans **le rayon de 100 m** de l'ensemble des bâtiments d'exploitation, à savoir :

- Celle de l'ancien propriétaire de l'élevage, au sud du bâtiment n° 8 ;
- La deuxième dans le prolongement sud de la précédente ;
- La troisième à l'ouest du bâtiment n° 8.

Si l'on considère uniquement les bâtiments d'élevage, y compris la quarantaine (n° 7), il n'y a que les deux habitations les plus proches comprises dans un rayon de 100 m.

- Toujours dans le rayon de 100 m, nous notons la présence de plusieurs anciens bâtiments d'exploitation, trois à l'ouest et un au sud du bâtiment n° 8.

Dans **le rayon de 300 m** autour de l'ensemble des bâtiments d'exploitation, nous relevons la présence de six habitations supplémentaires (cinq au sud, le long de l'impasse de la Valade Haute et une autre tout à fait au nord, au lieu-dit les Basses Valades), d'un ruisseau alimentant deux réserves collinaires, d'une ligne électrique et d'une serre, à l'est de l'élevage.

Le parcellaire entourant l'élevage est constitué essentiellement de bois et de prairie, en dehors des parcelles bâties.

1.4 Rubrique de la nomenclature des installations classées

L'élevage porcin relève de la rubrique 2102 de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'environnement (ICPE) : Installations détenant plus de 450 animaux-équivalents et n'entrant pas dans les installations dont les activités sont classées au titre de la rubrique 3660 (plus de 700 truies ou plus de 2000 porcs en production de plus de 30 kg). Avec 1764 animaux-équivalents, moins de 700 truies et moins de 2000 places d'engraissement, l'élevage relève bien du régime de l'enregistrement.

Les rubriques ICPE concernées par l'élevage s'établissent comme suit :

Rubriques nomenclature Installations Classées	Caractéristiques de l'installation en projet	Situation par rapport au seuil de classement de la nomenclature	Régime Installations Classées
Eleavage porcin Rubrique 2102	1500 animaux-équivalents	Plus de 450 animaux-équivalents	ENREGISTREMENT
Stockage de céréales et de matières pulvérulentes Rubrique 2160	Stockage de 1100 m ³ de céréales, tourteaux et minéraux	Installation autre que silo plat Volume total des stockages est inférieur à 5 000 m ³	NON SOUMIS
Fabrique l'aliment Rubrique 2260	Installations dont les activités sont réalisées et classées au titre de la rubrique 2102		NON SOUMIS
Station-service non ouverte au public Rubrique 1435	Stockage de 12,5 m ³	Volume stocké inférieur à 100 m ³ d'essence et 500 m ³ au total	NON SOUMIS

1.5 Description des bâtiments et installations

➤ Bâtiment n°1 – Bâtiment d'élevage maternité et post-sevrage

- ◆ Organisation : 64 places de maternité (4 x 16) et 190 places de post-sevrage intégrées aux maternités. Les truies occupent deux cases de 16 places et les porcelets occupent les deux cases non occupées par des truies ;
- ◆ Mode de logement : caillebotis intégral ;
- ◆ Couloir d'alimentation sous auvent ;
- ◆ Alimentation : soupe, depuis la fabrique d'aliment ;
- ◆ Ventilation dynamique extraction basse ;
- ◆ Chauffage : radiants électriques amovibles ;
- ◆ Dimensions : 32 m x 16 m = 512 m² ;
- ◆ Murs : béton, bardage bois ;
- ◆ Toiture : plaques fibrociment ;
- ◆ Fosses sous caillebotis : 8,5 modules 69,3 m³ utiles, soit 589 m³.

Bâtiment n°2 – Bâtiment d'élevage gestantes

- ◆ Organisation : 100 places de truies
- ◆ Mode de logement : caillebotis intégral ;
- ◆ Alimentation : soupe, depuis la fabrique d'aliment ;
- ◆ Ventilation dynamique extraction basse ;
- ◆ Dimensions : 27 m x 16 m = 432 m² ;
- ◆ Murs béton, briques et parpaings ;
- ◆ Toiture : plaques fibrociment ;
- ◆ Fosse sous caillebotis : 4 modules de 50 m³ et 4 modules de 78 m³, soit 512 m³.

Bâtiment n°3 – Bâtiment d'élevage engraissement

- ◆ Organisation : 750 places de porcs en engraissement
- ◆ Mode de logement : caillebotis intégral ;
- ◆ Couloir d'alimentation sous auvent ;
- ◆ Alimentation : soupe, depuis la fabrique d'aliment ;
- ◆ Ventilation dynamique extraction basse ;
- ◆ Dimensions : 48 m x (17 m et 14 m) = 725 m² ;
- ◆ Murs panneaux béton ;
- ◆ Toiture : plaques fibrociment ;
- ◆ Fosse sous caillebotis : 3 modules de 59 m³ et 2 modules de 81 m³, soit 340 m³.

Bâtiment n°4 – Bâtiment d'élevage post-sevrage et engraissement

- ◆ Organisation : 170 places de post-sevrage
- ◆ Mode de logement : caillebotis intégral ;
- ◆ Alimentation : soupe, depuis la fabrique d'aliment ;
- ◆ Ventilation dynamique extraction basse ;
- ◆ Dimensions : 16 m x 6 m = 96 m²;
- ◆ Murs parpaings et béton cellulaire ;
- ◆ Toiture : plaques fibrociment ;
- ◆ Fosse sous caillebotis : 124 m³

➤ Bâtiment n°5 – Stockage et fabrique d'aliment

- ◆ Dimensions : 21,5 m x 12 m (9 m en partie nord) = 240 m² ;
- ◆ Murs : bardage tôles ;
- ◆ Toiture : plaques fibrociment ;
- ◆ Fabrique d'aliment : elle comprend l'ensemble des machines concourant à la fabrication des aliments. Les capacités des cellules à grain et boisseaux s'établissent comme suit :
 - Soja 50 tonnes
 - Orge 50 tonnes
 - Tourteaux secondaires tournesol ou colza 80 tonnes
 - Blé 80 tonnes
 - Tourteau de tournesol spécifique 40 tonnes
 - Graine de tournesol 8 tonnes
 - Autre cellule 60 tonnes

➤ Bâtiment n° 6 – Hangar de stockage, ouvert sur 2 côtés

- ◆ Dimensions : 19 m x 16,5 m = 314 m² ;
- ◆ Murs : bardage tôles ;
- ◆ Toiture : tôles type Bacacier ;

Abris du matériel – Cuve à gazole de 2500 litres.

➤ Bâtiment n° 7 – Quarantaine

- ◆ Organisation : 7 places de cochettes
- ◆ Mode de logement : dalle béton et courette extérieure sur caillebotis ;
- ◆ Dimensions : 5 m x 4,5 m = 22 m²;
- ◆ Murs parpaings ;
- ◆ Toiture : tôles ;
- ◆ Stockage du lisier sous une fosse située sous les caillebotis

Appentis accolé au bâtiment n° 8.

- Bâtiment n° 8 – Stockage et atelier
 - ◆ Dimensions : 26 m x 20 et 16 m = 500 m²;
 - ◆ Murs parpaings ;
 - ◆ Toiture : tôles ;

- Bâtiment n° 9 – Local technique

Appentis de 25 m² accolé au bâtiment 2

Bâtiment n°10 – Bâtiment d'élevage en **PROJET** - Engraissement et post-sevrage

- ◆ Organisation : 250 places d'engraissement et 90 places de post-sevrage (PS) ;
- ◆ Mode de logement : caillebotis intégral ;
- ◆ Alimentation : soupe, depuis la fabrique d'aliment ;
- ◆ Ventilation dynamique extraction haute par cheminées en toiture ;
- ◆ Dimensions : 21 m x 18 m = 378 m² ;
- ◆ Murs : crépis couleur sombre ;
- ◆ Toiture : plaques fibrociment ;

Fosses sous caillebotis : 50 m³ sous le PS et 216 m³ sous l'engraissement, soit 266 m³

- Bâtiment n° 11 – Bureau

Bâtiment de 30 m² accolé au pignon du bâtiment 1

- Bâtiment n° 12 – Local soupe

Petit bâtiment de 6,5 m x 3 m, accolé au bâtiment n° 3. Il abrite la « machine à soupe » (mélangeuse d'eau et d'aliments pulvérulent), qui permet de desservir toutes les salles d'élevage.

- Hors numérotation : silo-tour

Surface : 30 m²
Hauteur : 22 m
Capacité : 650 m³

1.6 Ouvrages de stockage des effluents

Le principal ouvrage de stockage du lisier consiste en une fosse circulaire découverte située en contrebas du bâtiment n° 1, ayant les caractéristiques suivantes :

- ◆ Surface : 240 m²
- ◆ Hauteur totale : 3 m
- ◆ Capacité utile : 600 m³

En synthèse de ce qui précède, les ouvrages de stockage des effluents s'établissent comme suit :

Ouvrages	Capacité utile en m ³
Fosse sous bâtiment n° 1	589
Fosse sous bâtiment n° 2	512
Fosse sous bâtiment n° 3	340
Fosse sous bâtiment n° 4	124
Fosse sous bâtiment n° 10	266
Fosse circulaire extérieure	600
TOTAL	2431

La capacité de stockage de lisier est au total de **2431 m³**.

1.7 Production porcine, productions d'éléments fertilisants et de lisier

Les effectifs de truies, le nombre de porcelets et de porcs charcutiers prévus, ainsi que les éléments fertilisants et volume de lisier correspondant, ressortent du tableau ci-dessous :

	Kg d'azote total /animal	Nbr de porcs produits/an	Unités d'azote total /an	
Truies	14,3	126	1802	
Cochettes	9,5	20	190	
Verrats	17,4	4	70	
Porcelets de 8 à 31kg	0,39	3910	1525	
Porcs à l'engrais	2,6	3740	9724	Volume/an en m ³ de lisier
Totaux :			13 311 kg d'N total/an	3803 m³ de lisier

Tableau extrait du fascicule Plan d'Épandage réalisé par FIPSO

Références issues du RMT Elevage Environnement de 2016 (voir en annexes du fascicule Plan d'Épandage)

1.8 Plan d'épandage et bilan de fertilisation

Le plan d'épandage et le bilan de fertilisation sont présentés dans le fascicule réalisé par FIPSO, joint au dossier. Nous invitons le lecteur à se reporter à ce document.

Surfaces inscrites au plan d'épandage et surfaces épandables

L'EARL PEYROUT ne possède pas de terre. Le recyclage de ses effluents d'élevage se fait de deux façons, à savoir :

Pour une part de 14%, le lisier est apporté à un méthaniseur ;

Pour le surplus, il est épandu sur les terres de 8 exploitations agricoles et sur le territoire de 6 communes, répertoriées comme suit (page suivante) :

Plan d'épandage EARL Peyrout 2022 sur 6 communes	SAU	SPE1	SPE2
	Surface Agricole Utile (ha)	Surface Potentiellement Epandable en fumier (ha)	Surface Potentiellement Epandable en lisier (ha)
Varetz	199.5	86.38	63.46
Saint Bonnet Lanfantier	195.75	112.49	91.86
Yssandon	82.9	41.9	38.08
Allasac	77.75	47.19	23.63
Concèze	77.26	61.52	46.44
Perpezac Le Noir	49.3	28.06	24.53
Surfaces totales	682.46	377.53	287.99

Tableau extrait du fascicule Plan d'Epandage réalisé par FIPSO

L'étude du plan d'épandage et le fait que la plupart des exploitations disposent de lisier et/ou de fumier de bovins, conduisent au calcul de deux surfaces épandables, définies comme suit :

- Surface apte à l'épandage du fumier (SPE1) : 377,53 ha
- Surface apte à l'épandage du lisier (SPE2) : 287,99 ha

Nous noterons l'importance des zones interdites à l'épandage pour raison règlementaire ou pour exclusion pédologique ou géomorphologique, puisque la surface épandable maximale représente 55% seulement de la surface totale et que la surface épandable pour le lisier représente 42 % de la surface totale.

L'entreprise de méthanisation prenant du lisier et les membres du plan d'épandage, sont répertoriés comme suit, avec leurs principaux ratios concernant leur capacité à recevoir du lisier de l'EARL PEYROUT :

<i>Synthèse des conventions</i>	Conventions		Indicateurs agronomiques		
	unités d'azote	m ³	SAU totales de chaque exploitation	Product° N et autres imports	pression N org maxi/SAU
La Prade Biogaz	3 570	1 020			
GAEC des Beaux Vallons	350	100	232,8	24 154	105,3
BOUTOT Michel	945	270	49,1	4 396	109
PORCHÉ Florent	4 200	1 200	93,94	7 659	126,2
Tallerie Clément	2 100	600	103,89	4 579	63,4
GAEC Champ Méri	3 500	1 000	85,3	9 630	153,9
LAC Benoit	420	120	3,48	0	120,7
JAUGEAS Philippe	4 000	1 142	104,11	10 618	140,4
GAEC Magnoux	5 950	1 700	131	11 540	133,3
total hors méthanisation :	21 465	6 132	803.6	72 576	
total général :	25 035	7 152			

1.9 Organisation des épandages

Le plan d'épandage étant réparti sur une vaste zone géographique, une partie du lisier est transporté par camion et stocké hors saison dans des fosses appartenant à des prêteurs de terre, à savoir :

- GAEC du Champ Méri à Concèze, au lieu-dit Le Champ. Il s'agit d'une fosse bateau insérée au sein des bâtiments d'exploitation ;
- Monsieur PORCHE à proximité de Saint-Bonnet-l'Enfantier, au lieu-dit Le Moulin de la Chapelle, à côté de l'îlot n° 2 de M. JAUGEAS.

Il existe ainsi des fosses relais sur deux secteurs éloignés du plan d'épandage. Cette organisation permet de nettement limiter le transport par tracteurs, avec lesquels le volume transporté est moindre et la vitesse bien inférieure. Le transport du lisier par camion est assuré par Monsieur PEYROUT lui-même.

LISTE DES ANNEXES

1. Certificat de dépôt d'un courrier signalant le changement d'exploitant
2. Fiches produits dangereux
3. Devis DESAUTEL pour équipement en extincteurs
4. Rapport synthèse APAVE contrôle installations électriques